

SAINT-MARTIN D'ECUBLEI Séance du 29 septembre 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 septembre 2025 à 18h30 sous la présidence de monsieur le Maire.

Etaient présents : Frank Gaultier, Nicole Mougel, Renée Laurent, Dominique Marie, Pascal Bohin, Carine Tessier, Bernard Lebreton, Philippe Thouin et Didier Tirard.

Absents excusés : -M.Duteil a donné pouvoir à N.Mougel - C.Blondel a donné pouvoir à B.Lebreton.

M. BOHIN informe que D.Waeyaert arrivera plus tard.

Cinq administrés ont assisté aux échanges du Conseil.

Secrétaire de séance : Dominique MARIE

M. le maire a ouvert la séance en faisant part au conseil municipal (CM) qu'il avait reçu un courrier de la sous-préfecture l'informant d'un questionnement de certains membres du CM, sur le fonctionnement du CM de notre commune, notamment sur les comptes rendus et les procès-verbaux des séances du CM, ainsi que leur publication.

M. Le Maire énonce deux paragraphes du courrier « *Dans un souci de simplification, suppression tant de l'obligation de tenue que de l'obligation d'affichage du compte-rendu des séances du conseil municipal...* ».

M. Le Maire réitère qu'il avait déjà donné cette information lors de la séance du conseil municipal le 12 septembre 2022. Il informe que dorénavant, il suivra ces directives de simplification pour les *séances* du CM à venir.

Une copie de la lettre du 4 août 2025 de Mme La Sous-préfète sera transmise par mail à chaque membre du CM.

Ordre du jour.

Suite au vote contre le budget primitif en date du 7 avril 2025, par 8 personnes du conseil municipal, M. Le maire informe de la nécessité de décisions budgétaires modificatives (DM) pour les points suivants :

1. Etude délivrance des bons loisirs et ouverture de crédit.

Le Conseil opte à l'unanimité pour une DM de 1500 euros.

2. Détermination prix du repas des aînés pour les participants hors commune et vote d'un crédit.

M. le Maire informe que le repas aura lieu le 30 novembre prochain, le Conseil décide d'une DM de 5000 euros pour le financer.

3. Etude devis achat signalisation (panneaux, plaques, poteaux) pour la normalisation des adresses 3DS.

Ce devis concerne l'achat de plaques de rue, poteaux, colliers et manchons ainsi que de plaques de nouveaux numéros. Le Conseil choisit le devis de l'entreprise Signalétique (1794,80 euros HT) plutôt que celui de l'entreprise Signal (2010,53 euros HT).

Le Conseil souhaite aussi financer de nouveaux numéros pour le quartier de Fontaine (doublons avec Saint-Sulpice) et des plaques directionnelles avec numéros au Mesnil. Le devis sera mis à jour en conséquence.

Les fournitures nécessaires à la pose de ces signalisations sont aussi prévues.

Une DM de 3000 euros est décidée.

4. Etude devis bornage projet extension cimetière.

Le Conseil retient le devis d'« Agetho Conseils » (1062 euros TTC) plutôt que celui de l'entreprise OGEX de Verneuil (1339,20 euros TTC).

Une DM de 3000 euros a été décidée à l'unanimité.

Informations de Monsieur le maire

1. La mairie a reçu un courrier du Ministère de la transition écologique. Il est consultable en mairie.

2. Trois associations remercient la commune pour les subventions qu'elle leur a accordées.

3. J. Sellier de la CDC a adressé un courrier à la mairie portant sur le CIAS et les paniers-repas.

4. Afin de résoudre le problème de réception téléphonique « zone blanche » dans certains secteurs de la commune, M. Le maire a contacté ORANGE afin de trouver une solution. Un représentant Orange sera en visite dans notre commune à partir du 21 octobre 2025. Les administrés sont invités à faire part de leurs doléances auprès de l'opérateur de téléphonie pour appuyer la demande de la mairie.

5. La mairie a reçu le rapport d'activité de notre ancien préfet.

6. Le dernier rapport d'activité du SMIRTOM a été reçu en Mairie. Suite à la demande de M. Le Maire et à des mails du SMIRTOM, N. Mougel et B. Lebreton de la commission SMIRTOM se sont déplacés du côté de Grand Chevaline pour faire le point sur une haie à élaguer. Les propriétaires doivent comprendre que le camion du SMIRTOM ne passera plus si rien n'est fait.

7. Invitation commission locale électricité de notre secteur mardi 23 septembre 2025. Le TE61 nous fait part d'une planification de projet d'éclairage public sur notre commune. M. Le maire demande qui de la commission y est allé ? Réponse : « *personne* ».

8. Les bovins qui avaient défrayé la chronique l'hiver dernier sont de retour et M. Le maire a d'ores et déjà interpellé à ce sujet la sous-préfecture et la gendarmerie. Madame la sous-préfète dit qu'elle prend en main ce problème récurrent.

9. Mi-juillet 2025, une famille des gens du voyage s'est installée sur le terrain communal. A la demande de M. le Maire la gendarmerie s'est déplacée. M. Gaultier et Mme Mougel sont allés à leur rencontre. Une benne provisoire a été installée par le SMIRTOM. Un court séjour exceptionnel leur a été accordé le temps d'effectuer des formalités funéraires pour une jeune défunte de leur communauté. Leur emplacement a été réglé. Comme convenu, le terrain communal était propre à leur départ.

10. La date de l'opération « Nettoyons la nature » prévue initialement le 13 septembre est reportée au 18 octobre prochain, des flyers inviteront les administrés à se joindre aux élus.

11. Des habitants félicitent la Municipalité au sujet de la Chronique Ecubléenne n° 5 de juin 2025. M. Le Maire remercie Renée LAURENT pour les recueils, la rédaction, la mise en page, l'impression du bulletin municipal qui demande beaucoup d'investissement et de travail, ainsi que les rubriques pertinentes rédigées par Philippe THOUIN.

Questions diverses

1. Renée Laurent concernant le cimetière, demande ou en est la pose de pancarte pour les concessions échues ? Demande si la procédure de la vente du chemin du Houx a été relancée.

M. Le maire a pris contact auprès de la CDC qui précise qu'un problème juridique empêche cette vente pour l'instant.

Renée nous informe par ailleurs que quarante à cinquante personnes ont assisté au spectacle « L'Amour en lettres » le 19 septembre 2025.

2. Philippe Thouin nous informe que l'entreprise Lympia se propose d'établir un devis gratuit pour un diagnostic complet sur l'état de notre église. Le conseil est d'accord.

3. Pascal Bohin pose la question du défibrillateur.

M. Le maire précise que la mairie a bien reçu la subvention de Groupama et réitère qu'il est installé, reste le raccordement électrique. M. le maire relancera la société DBGE.

Pascal signale par ailleurs que le passage des gens du voyage durant cet été aurait laissé des traces.

M. Le Maire informe que l'entrée du terrain municipal sera clôturée par des barrières de protection modulable et qu'il prendra un arrêté municipal.

4. Bernard Lebreton déplore le manque d'entretien du chemin piétonnier du Mesnil et signale que les poteaux qui n'y ont pas été réparés sont dangereux. Toujours sur le Mesnil, il regrette que la haie appartenant à une agence immobilière de L'Aigle ne soit pas taillée car elle risque de perturber le bon fonctionnement de la fibre. Il s'interroge sur les travaux prévus sur le chemin du Raveton.

M. le maire lui répond qu'ils ont été réalisés.

Bernard regrette enfin de ne pas avoir été mis au courant du déroulé du forum sur les droits qui se tenait à la Préfecture le 25 septembre dernier. Il s'y est rendu en compagnie de Marie Duteil et annonce un prochain forum le 25 novembre.

M. Le maire répond que lors de la réunion du CM en date du 7 juillet dernier P. Thouin avait fait part au tour de table que « *le forum sur la thématique des violences intrafamiliales était prévu toute la journée du 25/09/2025* ».

M. Le Maire fera le point avec la secrétaire de Mairie.

5. Carine Tessier dénonce le dépôt de tontes sur la voie publique du côté de la rue des Genêts.

6. Dominique Marie annonce que le renouvellement des concessions au cimetière avance bien puisque deux familles seulement sur les sept concernées n'ont pas donné de nouvelles. Quant à une erreur sur la reprise d'une concession familiale d'un administré, elle sera régularisée prochainement.

M. Le Maire donne des explications.

7. Nicole Mougel demande pourquoi le groom a été enlevé à l'entrée de la mairie.

M. Le Maire répond que les vibrations gênent la locataire du dessus qui a des horaires de travail décalés.

Nicole demande également des précisions sur le nombre de concessions proposées au propriétaire qui nous offre le terrain permettant d'agrandir la surface de notre cimetière.

M. Le Maire donne les précisions.

Le Conseil s'est achevé à 20h et la date de la prochaine réunion n'a pas encore été actée.